

CERTIFICATS d'ÉCONOMIES d'ÉNERGIE (CEE)



3^{ème} Période : Les nouvelles règles du jeu

UN RENDEZ-VOUS
À NE PAS
MANQUER !

MARDI 21 AVRIL
Tours - 9h00 à 13h00
Maison des sports de TOURS Nord
Parcay Meslay



La 3^{ème} période de fonctionnement du dispositif des Certificats d'économies d'énergie a démarré le 1^{er} janvier 2015.

La réunion du **Mardi 21 Avril 2015** présentera le dispositif rénové des CEE en le plaçant dans le contexte de la maîtrise de l'énergie, notamment pour la **rénovation énergétique des bâtiments** :

- cadre réglementaire / **des nouvelles modalités de fonctionnement** et gouvernance / articulation entre 2^{ème} et 3^{ème} période
- **fiches d'opérations standardisées révisées** applicables aux opérations engagées à partir du 1^{er} janvier
 - modification des **situations de référence** pour calculer les forfaits donnant droit à CEE ;
 - harmonisation des critères avec d'autres dispositifs tels que le CIDD et l'éco-PTZ ;
 - standardisation des **modes de preuves et des attestations sur l'honneur**

Une large part de la réunion sera consacrée à répondre aux questions des participants.

Intervenants :

- ADEME
- DGEC-MEDDE
- CLUB C2E ATEE

Modalités d'inscription AVANT LE 15 AVRIL
et informations pratiques dans les documents joints

En collaboration avec :





3^{ème} Période : Les nouvelles règles du jeu

Mardi 21 Avril 2015 - 9h à 13h. Plan d'accès ci-après

Accueil des Participants autour d'un café - 8h30

Animation : *Daniel CAPPE Vice Président ATEE Nationale*

Ouverture par *Jean Marie HUET Président ATEE Centre*

➤ **La 3^{ème} période CEE au regard de la rénovation énergétique des logements**

Focus sur la concrétisation du Plan de rénovation énergétique des logements - guichets uniques - plates-formes territoriales - éco-conditionnalité et « RGE » - précarité énergétique.

Alain BOUDARD, Directeur régional ADEME Centre – Val de Loire

➤ **Les CEE, un dispositif réformé pour plus d'efficacité**

Les nouvelles modalités de fonctionnement et de gouvernance des CEE entrées en vigueur le 1er janvier 2015. De nouvelles actions avec les programmes d'accompagnement.

La révision des fiches d'opérations standardisées - les objectifs de la révision - l'articulation entre fiches anciennes et fiches révisées.

Marie PAUSADER, Chargée de mission, DGEC,

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

➤ **Les fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie**

Les fiches révisées s'appliquant aux opérations engagées à partir du 1er janvier 2015.

Les principes de la révision - la modification des situations de référence pour calculer les forfaits donnant droit à CEE - les fiches révisées et les attestations sur l'honneur.

Pierre ILLENBERGER Délégué général Club CEE ATEE

• **Témoignages d'un industriel et d'une collectivité**

• **Conclusion**

- 13h Cocktail déjeunatoire de clôture afin de prolonger les échanges -

Bulletin d'inscription obligatoire

À retourner avec votre chèque à l'ordre ATEE à :

Philippe Lepage ATEE Centre

71 Avenue Edouard Michelin – Tour EDF Galion – 37206 Tours cedex

La réunion se déroule le Mardi 21 Avril de 9h à 13h

Lieu: Maison des sports de TOURS Nord - Parçay Meslay

Le montant de l'inscription intègre la participation, le cocktail et l'accès au téléchargement des présentations au format .pdf.

L'inscription sera prise en compte à la réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de l'ATEE.

A réception de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation par mail. La facture acquittée vous sera adressée dans un délai de 30 jours.

Les Administrations ou organismes qui ne peuvent pas régler d'avance, ou uniquement sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement joindre à leur bulletin d'inscription une lettre ou bon de commande dûment rempli et signé de l'autorité compétente.

Formulées par écrit (courrier), les annulations effectuées avant le 18 Avril 2015 donnent lieu à un remboursement intégral.

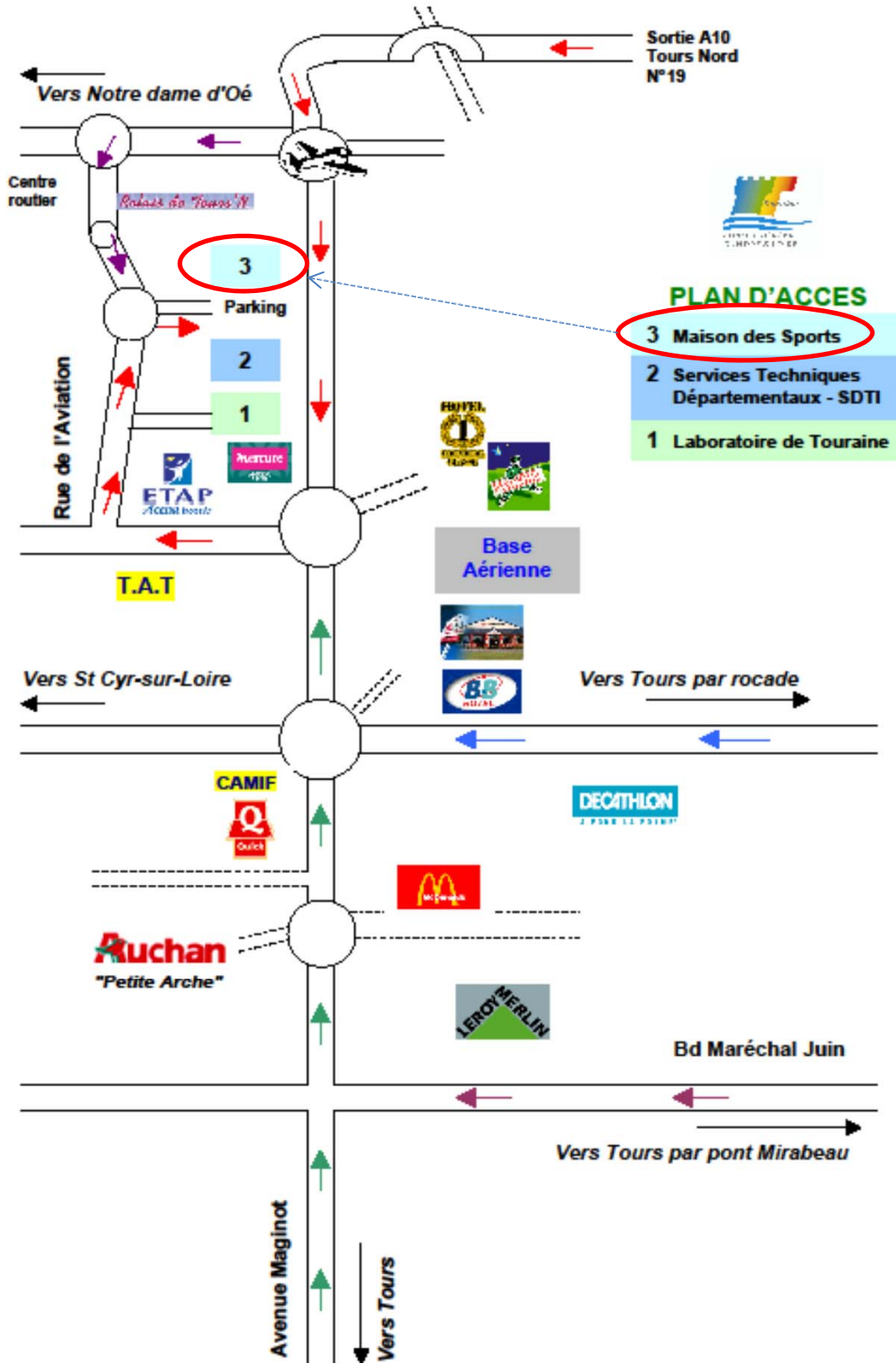
Au delà ou en cas d'absence le jour du séminaire, la totalité de l'inscription est dûe. Les remplacements sont acceptés ; merci de nous prévenir par mail@

- Prénom / Nom**
- Société**
- Adresse
- Code postal
- Tél.mobile
- N° adhérent ATEE** :.....
- Ville
- Tél Bureau:
- Fax:
- Email** :.....

OUI NON : Je souhaite participer à la réunion sur les CEE 3è période
Rayer la mention inutile

- Je suis adhérent ATEE, ou Partenaire, la conférence est gratuite.
- Gratuit pour les nouveaux adhérents : **j'adhère à l'ATEE** en envoyant un chèque de **96 € TTC**
- Je ne suis pas adhérent ATEE je joins un chèque de **50€ TTC**

PLAN d'ACCES



+33 (0)2 47 29 44 50